

# Tri postal Nancy

1972 Architecte : **Claude Prouvé**

2001 **Label Patrimoine du XXe siècle**  
**Périmètre d'un monument historique**

2010-2013 Architectes de la restauration : **Atelier Barani & Atelier Presle architecte associé**  
Affectation : **Centre de congrès**



*Structure en béton et mur rideau pour un bâtiment à vocation industrielle en bordure du quartier historique*

Dans les années 1960, le Ministère des Postes et Télécommunications (PTT) envisage de construire un centre de tri plus moderne pour répondre à l'augmentation du trafic de courrier. Un terrain est mis à sa disposition par la Société Nationale des Chemins de fer. Il est situé dans le centre de Nancy et en bordure de la voie ferrée.

Les premières esquisses du projet, dessinées par l'architecte régional des PTT, Jacques André, remontent à 1964-1967.

Dès 1968, le dossier sera confié à Claude Prouvé, associé de l'architecte précité. Un nouveau programme est dégagé avec un cahier de charges assez précis, qui met entre autres l'accent sur les conditions de travail du personnel. Il impose également une volumétrie simple.

Fils de Jean Prouvé, Claude a bénéficié d'une formation à l'école des Beaux-Arts de Nancy et auprès de son père avec qui il collabore pour quelques projets en Lorraine et à Grenoble.

Pour le bâtiment du Tri postal, Claude Prouvé a dessiné un projet qui dégage «un subtil équilibre entre l'urbanité d'un immeuble de bureaux et la puissance d'un bâtiment industriel». Le bâtiment est conçu comme une boîte en verre qui comprend quatre plateaux de travail susceptibles d'accueillir les machines et trois tours pour délimiter la composition. Celles-ci abritent les circulations verticales et les espaces techniques.

L'ossature composée d'une structure poteaux-poutres en béton, dans un souci d'efficacité et de flexibilité, est enveloppée de murs rideaux en aluminium et en verre. Les détails constructifs sont soignés et aboutis.

Construit en 30 mois entre le printemps 1971 et l'hiver 1973, «ce bâtiment utilitaire développe un discours esthétique vigoureux, fondé sur les connotations contrastées de robustesse et de légèreté inhérentes aux matériaux employés».



*Structure restaurée et façades rideaux reconstruites; ouverture du rez-de-chaussée à l'occasion de la rénovation.*

*Le bâtiment du Tri postal accueille maintenant des salles de réunion, un espace polyvalent, des salons et un espace réceptif panoramique.*

## Un projet de reconversion centré sur les façades

Après quelques années d'inactivité, le site se dégrade et un projet de démolition est envisagé. La Communauté urbaine du Grand Nancy a finalement décidé de conserver le bâtiment, de le restaurer et de le réaffecter en centre de congrès. Ce projet a vocation à afficher l'identité de la ville.

Le projet de reconversion du Tri postal a nécessité des aménagements à la fois mesurés et radicaux. Ils visent à rendre le bâtiment perméable, à l'ouvrir vers la ville, à révéler l'essence même de sa nature, faite d'un contraste puissant entre sa structure et son enveloppe.

L'enjeu de la rénovation s'est concentré sur les façades et la structure, éléments majeurs du bâtiment. La structure poteaux-poutres du bâtiment existant fonctionne comme un squelette; le rôle des façades a donc été essentiel dans la recherche de performances énergétiques.

Au vu de leur technicité, les façades existantes présentaient un intérêt patrimonial indéniable. Néanmoins, un diagnostic complet a conclu à leur démontage et à leur reconstruction conformément à l'existant.

Cette solution a permis d'en améliorer les performances thermiques: doubles vitrages et menuiseries à rupture de pont thermique sont en place aujourd'hui. Les épaisseurs de menuiseries ont été calculées au plus proche possible de celles existantes, les rythmes des trames de façades ont été conservés, les colorations de vitrages ont été recréées à l'identique.

Les façades ont été légèrement modifiées au niveau du rez-de-chaussée pour les ouvrir vers l'extérieur et offrir un dialogue entre les espaces intérieurs et extérieurs. Des bandes de vitrages continus ont été posées aux extrémités dans un souci de contemporanéité.

La ventilation du bâtiment reprend le principe d'origine de Prouvé, soit la pose d'ouvrants «à soufflets» en parties haute et basse. De plus, les grands volumes conservés permettent un brassage efficace de l'air. Une surventilation nocturne performante est prévue afin de décharger les calories diurnes apportées par les entrants

solaires résiduels et les apports internes. Les installations énergétiques (chauffage, ventilation, rafraîchissement, éclairage...) sont pilotées par un système de gestion centralisé pour optimiser leur utilisation. De même, ouvrants et systèmes d'occultation sont assujettis à une station météo pour optimiser les apports énergétiques ou limiter les pertes.

Des protections solaires performantes ont été mises en place sur l'intégralité des façades extérieures. Pour les façades les plus exposées et en grande hauteur, des stores intérieurs ont également été placés. Pour limiter les besoins en énergie pour le chauffage, le captage solaire représente, selon la configuration des façades et leurs orientations, un potentiel gratuit tout en essayant via les stores de préserver le confort d'été.

Par ailleurs, des systèmes de déclenchement de l'éclairage par des détecteurs de présence ou des gradateurs ont été mis en place dans différents espaces du bâtiment pour limiter les consommations liées à l'éclairage.

*Les performances énergétiques du Tri postal sont assumées principalement par les façades composées de matériaux innovants dans le respect du dessin et de la technique d'origine. A contrario, l'extension présente une structure béton imposante, améliorant l'inertie thermique globale de l'édifice.*





*Vue d'ensemble du Centre de Congrès: reconversion du centre de Tri postal et extension contemporaine. «Le Centre Prouvé est un édifice tout en transparence jouant sur les matériaux nobles et simples que sont le béton et le verre».*

*©Barani & Presle architecte associé*

### *Même philosophie constructive pour l'extension*

Rationalité constructive, compacité et économie de moyens sont au centre du projet d'extension. Sa composition s'appuie sur celle du Tri postal, par un travail sur les proportions, l'économie de moyens et les matériaux.

Sur le plan énergétique, l'extension présente une structure béton imposante, améliorant l'inertie thermique globale de l'édifice. L'ensemble de l'enveloppe constitue aussi un dispositif bioclimatique, contribuant à la ventilation du bâtiment et optimisant, en toute saison, les échanges thermiques entre intérieur et extérieur. Le bâtiment, dont la toiture est pour-

vue de panneaux photovoltaïques, est labellisé «Haute Qualité Environnementale».

L'organisation intérieure est fonctionnelle et centrée sur les espaces de rencontres et de circulation pour multiplier les points de vues, favoriser les contacts et faciliter l'orientation dans le bâtiment.

Les contraintes de la réhabilitation du Tri postal et de son extension ont conduit à proposer un bâtiment qui laisse lire son activité depuis l'espace public dans toute sa profondeur. Une façon d'inscrire le projet dans l'histoire de la ville de Nancy.



Source:

*Tri postal de Nancy, Fiche Docomomo France*

*Ancienne vitrine des PTT, le Tri postal a été reconverti en centre de congrès urbain et élégant où le verre et le béton se combinent en toute modernité.*